



ENTRE NOUS

"unter uns en Zimmerbach"

BULLETIN MUNICIPAL N° 7 - DECEMBRE 1998

Le mot du maire

Chers Amis de Zimmerbach,

Nous voilà presque arrivés à la fin de 1998 qui, dans son ensemble, paraissait être une année calme.

Mais elle a été ponctuée par des travaux. C'est ainsi que se sont réalisés la mise en souterrain des réseaux EDF-PTT et eau potable dans la rue Saint Gilles ainsi que les aménagements de voirie.

Il reste cependant un dossier important qui nous concerne tous : l'aménagement du CD 10 qui traverse le village.

L'année 1998 a également vu naître les jeux inter-quartiers organisés par le Comité des Fêtes avec l'aide appréciée de quelques nouveaux bénévoles. D'avance je leur souhaite plein succès pour les animations à venir.

Comme tous les ans, à pareille époque, il me revient de vous exprimer tous mes meilleurs vœux à vous tous qui contribuez à la vie de notre village.

Joyeux Noël et Bonne Année,

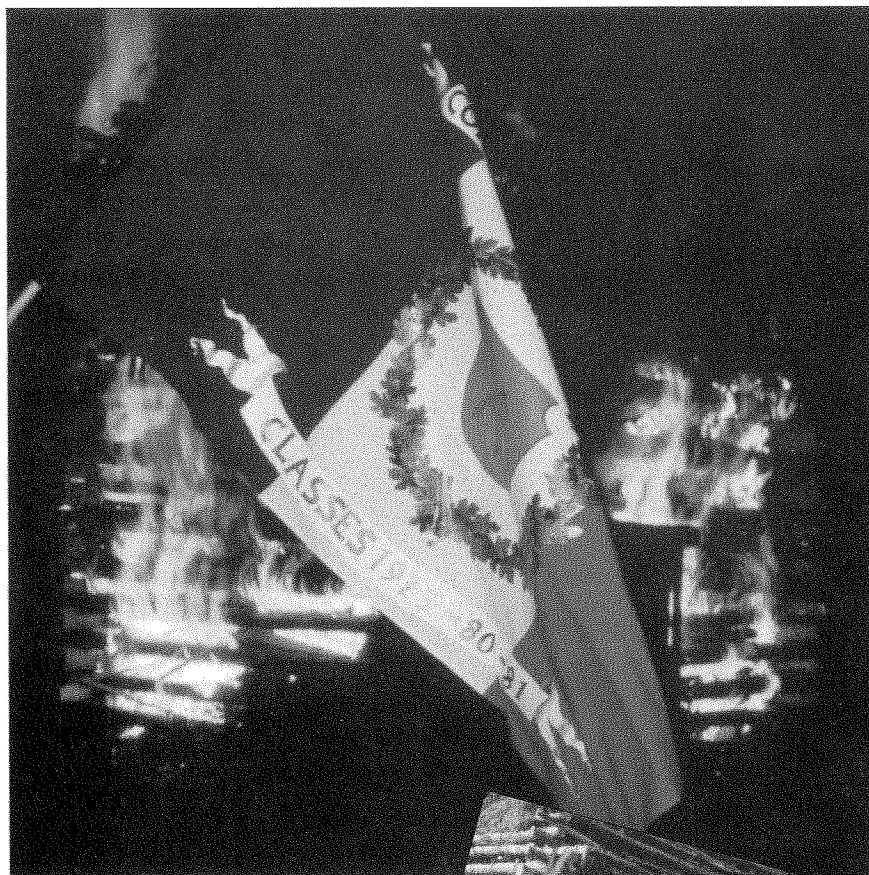
Votre maire,

Emile OTTMANN

SOMMAIRE

Page

1	Le mot du maire Le feu de la Saint Jean
2	La fête inter-quartiers Le comité de jumelage La chorale Saint-Georges
3	L'aménagement du CD 10 Les pompiers Recensement 1999 L'Euro
4	Le jeu des 7 erreurs L'école Une histoire de toboggans Les pompiers à l'école
5	Les Brigades vertes
6	Dates à retenir L'état civil Conseils de la SPA Informations diverses Die Conscrits kumme !



Le Feu de la Saint-Jean

Le solstice d'été se fête dès les temps les plus reculés à travers l'Europe tout entière et jusqu'en Afrique du Nord.

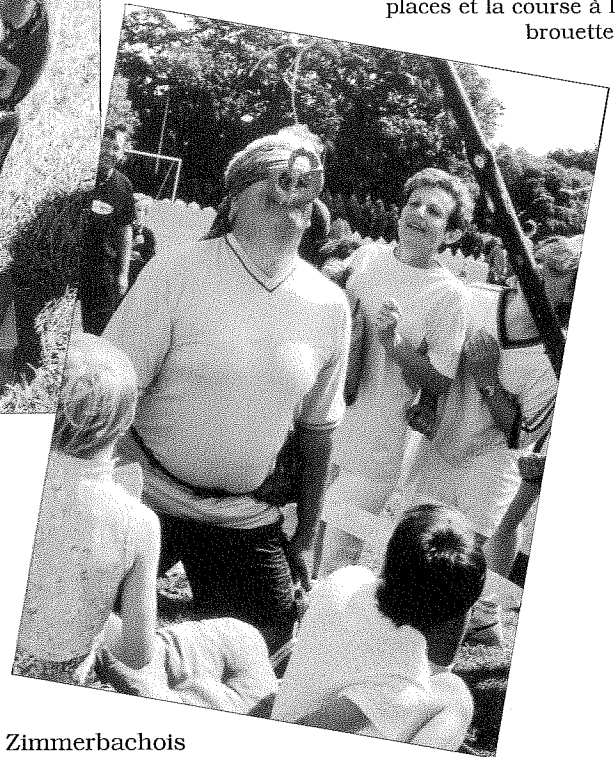
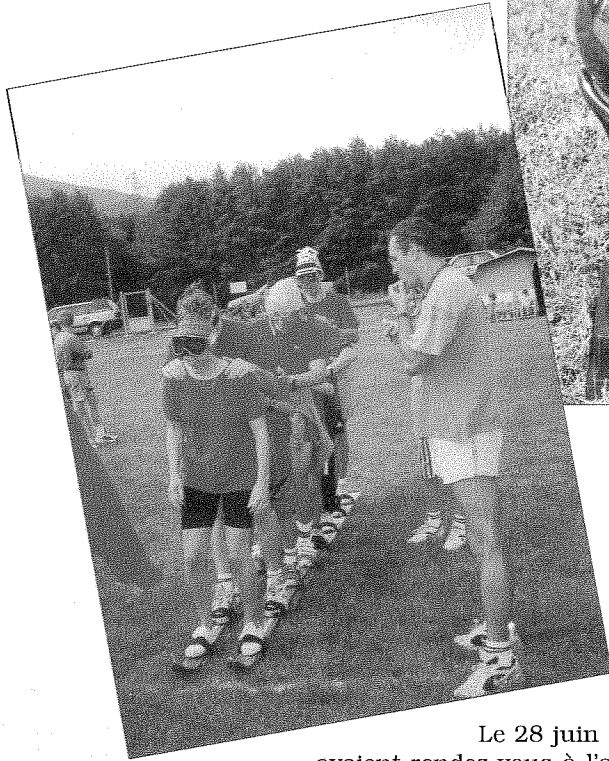
Selon la croyance populaire, les feux délivraient la nature de l'emprise des sorcières, repoussant et anéantissant les influences maléfiques ; ainsi les esprits du mal et leurs fantômes étaient entravés dans leur action et ne provoquaient plus ni malheurs ni maladies.

Pour christianiser ces croyances païennes, l'église plaça près du solstice d'été la fête de St Jean Baptiste, précurseur du Christ qui annonce le Messie et la lumière de sa révélation. Les feux sont donc appelés feux de la St-Jean, "Johannisfier".

La coutume des feux de la St-Jean est restée vivante dans toute l'Alsace, mais leurs croyances se sont effacées ; ils ne sont plus aujourd'hui que des feux de joie.



■ LA FETE INTER-QUARTIERS



Deux épreuves particulièrement appréciées du nombreux public : le ski géant à 8 places et la course à la brouette !

Le 28 juin 1998, les Zimmerbachois avaient rendez-vous à l'aire de jeux à l'occasion de la première animation inter-quartiers organisée par le CfZim. Ce fut incontestablement un succès !

Cinq équipes, représentant quatre quartiers du village plus les conscrits, se sont affrontées dans la bonne humeur. Le classement final s'établit comme suit : 17 points pour l'équipe des noirs, 21 points pour les conscrits, 26 points pour les maillots verts, 28 points pour le quartier des jaunes devancés d'un petit point par l'équipe des rouges qui sort, avec 29 points, vainqueur de cette première édition et qui remettra son trophée en jeu en 1999.

■ LE COMITE DE JUMELAGE

Le 16ème échange entre nos deux communes s'est effectué au courant du week-end du 14 juillet 1998. Une cinquantaine de Blainvillais se sont retrouvés chez leurs correspondants ; parmi eux quatre familles faisaient leur premier voyage en Alsace, y inclus le 2ème adjoint, M. Goux. Le feu de la Saint-Jean a donné le départ des différentes manifestations prévues pendant leur séjour. Le lundi fut particulièrement bien rempli avec la visite de deux fromageries (une industrielle et une artisanale), du musée des eaux de vie à Lapoutroie ainsi que du mémorial du Linge qui évoque un passé douloureux. Le soir venu, la retraite aux flambeaux et la danse jusqu'à l'aube ont clôturé cette journée. Après le traditionnel pèlerinage aux Trois Epis, ce fut déjà l'heure du retour, M. Renouf remerciant les Zimmerbachois et les invitant à venir à Blainville courant 1999.

■ LA CHORALE SAINT-GEORGES

En l'an 2000, la chorale Saint-Georges fêtera ses 110 ans. Un bel exemple de longévité dans un milieu associatif qui, comme chacun sait, est confronté à de sérieux problèmes de relève. La chorale n'y échappe pas et, par la voix de son président Jean-Jacques

Ottmann et de son directeur Jérôme Thorr, lance un appel à tous les amateurs de chant afin de renforcer ses rangs et perpétuer une tradition chère à tous.

La chorale Saint-Georges est composée exclusivement d'hommes et, soulignons-le sans détour, envisage de le rester. Les chœurs d'hommes au répertoire à la fois liturgique et profane ne sont plus légion ; raison de plus pour cultiver cette particularité qui a contribué à leur notoriété et qui leur permet de se produire de plus en plus souvent extra-muros, tel ce week-end du 8 mai 1998 passé à Saint-Vaast, près de Dieppe (Normandie), accueillis par l'harmonie La Fraternelle.

Pour le moment, la chorale s'attache à préparer son concert bisannuel qu'elle donnera le dimanche 13 décembre, en l'église paroissiale, dans le cadre de l'animation de Noël. Un temps fort pour le village et une date à se réserver...

Mais la chorale Saint-Georges est aussi une troupe théâtrale dynamique qui, sous la houlette de l'inimitable Robert Hummel, fait tous les ans un tabac avec ses pièces en dialecte. Ici encore, la porte est grande ouverte à tous ceux (et celles !) qui souhaitent monter sur les planches... et mettre un peu de sel dans leur quotidien.

■ L'AMENAGEMENT DU CD 10

Suite aux nombreux accidents et en particulier celui du 18 septembre 1993 qui avait coûté la vie à une jeune fille pour vitesse excessive, le conseil municipal et moi-même souhaitons trouver une solution pour réduire la vitesse dans la traversée du village.

Dans un premier temps, le renforcement des passages piétons par la mise en place de résine au sol et d'une signalisation verticale ainsi que le marquage des entrées de l'agglomération ont été réalisés en 1994. Ceci a eu peu d'effet et la vitesse de 50 km/heure est encore bien souvent dépassée sur ce tronçon qui comptabilise environ 5000 véhicules quotidiennement.

Un aménagement d'ensemble est donc à prévoir. Un dossier a été élaboré par les services de la D.D.E. pour un coût de 1 468 540 francs HT. Il a été soumis à la population lors d'une première réunion publique le 10 septembre 1998. Des corrections, qui tiennent compte des réflexions et commentaires formulés, vont être apportées au projet. Les travaux sont prévus pour 1999 et 2000.

Le maire, Emile OTTMANN

■ LES POMPIERS DE ZIMMERBACH

Marius Ehrhart avait rejoint le corps des sapeurs-pompiers en 1957. Il en fut le chef de corps de 1969 au 30 juin 1998, date à laquelle il a souhaité se retirer pour raison de santé. Le maire, en accord avec le conseil municipal, l'a proposé au grade de capitaine honoraire pour les bons et loyaux services rendus à la collectivité. Nous lui souhaitons longue et paisible retraite.

Depuis le mois de juillet, le sergent-chef Marius Keller assure l'intérim.

■ RECENSEMENT 1999

Le 33ème recensement de la population aura lieu en mars et avril 1999. Cette opération est menée par l'INSEE et permet de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population de la France, dans sa diversité et dans son évolution. Ceci passera par l'établissement d'un questionnaire sur les individus et le logement. Les enseignements que pourront en tirer les responsables de tous bords, économistes, politiques, fiscalistes, investisseurs, etc., sont importants pour notre pays.

■ L'EURO C'EST POUR BIENTOT



La France, comme dix autres pays européens, s'apprête, le 1er janvier 1999, à connaître un changement majeur : l'introduction de la monnaie unique européenne, l'euro, qui est destiné à remplacer, bientôt et définitivement, notre bon vieux « franc ». Nous nous proposons à travers ces lignes de vous présenter les principales étapes et les changements que cela va entraîner pour nous tous.

Les onze pays qui constituent, actuellement, ce que l'on appelle la zone euro sont les suivants : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.

La première étape va du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2001. Durant ces trois années, le franc et l'euro vont cohabiter. Il n'y aura ni obligation ni interdiction d'utiliser l'euro. La parité entre l'euro et les différentes monnaies européennes (le franc, le mark etc.) sera définitivement fixée le 4 janvier 1999 : il n'y aura alors plus de différence de cours entre les monnaies de la zone euro.

A partir de cette date, on pourra payer et encaisser indifféremment des francs ou des euros mais seulement, et c'est important, pour des opérations par chèque, carte bancaire ou virement. Il ne sera pas nécessaire d'ouvrir un compte en euros puisque les banques se chargeront de la conversion. Il est prévu que les billets et les pièces de monnaie en euro ne seront pas utilisables avant le 1er janvier 2002.

Deux conseils : ne pas accepter de pièces ou de billets euro avant cette date (sauf en cas de modification de celle-ci), car ils n'ont pas encore cours. Et d'autre part, si vous payez par carte ou chèque, attention à la monnaie employée : s'il est demandé « 100 », il faut savoir si l'on parle de francs ou d'euros ! En ce qui concerne les chèques, pour limiter ce risque de confusion, les banques vont proposer deux chéquiers : un en francs et un en euros.

Dans la vie de tous les jours, les prix devraient être affichés dans les deux monnaies, et le moment viendra où votre paye vous semblera réduite à une peau de chagrin : c'est que l'on vous versera des euros ! La date dépendra des entreprises qui pourront choisir, entre 1999 et 2002, le moment où elles passeront en euro.

Sur un plan pratique, la distinction et la conversion des deux monnaies sera assurée par votre banque, mais il est recommandé de suivre ces opérations attentivement. Et il faudra s'habituer à convertir les francs en euro. Rappelons, à titre indicatif, que le taux actuel est environ de 1 euro = 6,60 francs.

Le 1er janvier 2002, c'est l'arrivée des euros (pièces et billets) dans votre porte-monnaie. Cette nouvelle situation ne devrait pas durer longtemps car il est prévu que le 30 juin 2002 au plus tard, l'euro remplace définitivement le franc qui aura alors vécu.

Pour la petite monnaie, l'euro sera divisé en cent « cents », ce qui ne fait pas très joli dans notre langue. Alors il est prévu que l'on conserve le vocable de centime en parlant, dans un premier temps, d'euro-centime.

En définitive, et c'est ce qui nous importe, notre argent aura toujours la même valeur. Et s'il vous reste en 2002 quelques francs dans votre bas de laine, vous aurez encore dix ans pour les échanger auprès de la Banque de France contre ce qui sera notre nouvelle monnaie : l'euro.



LE JEU DES 7 ERREURS

Sauras-tu découvrir les 7 différences entre ces deux dessins ?

Les 7 erreurs :

- 1° ballon de football qui manque
- 2° pas de points sur le paquet cadeau
- 3° les rayures sur le bâton
- 4° la boucle de la ceinture est nouée à l'intérieur
- 5° une boucle de Noël en trop
- 6° l'étoile filante sur le sapin qui manque
- 7° le dessin des talons des bottes



■ L'ECOLE

La rentrée 1998/99 a été marquée par une baisse sensible des effectifs scolaires, puisque 81 enfants sont inscrits, alors que l'année scolaire dernière, ils étaient encore 92 et 99 il y a deux ans.

La maternelle, regroupée dans la classe de Danielle Bombenger avec l'aide maternelle Marie-Claude Dieterlé, regroupe 25 élèves : 7 en petite section, 6 en moyenne section et 12 en grande section. La classe du CP/CE1 de Sylvie Ludwig en compte 17, soit 9 au CP et 8 au CE1. 13 élèves du CE2 et 6 élèves du CM1, soit un total de 19 élèves, suivent la classe de Dominique Bassand. Michel Musslin dirige la classe du CM1 (8 élèves) et du CM2 (12 élèves).

La baisse des effectifs scolaires se poursuivra et l'école devra sans doute se résoudre dans les prochaines années à une fermeture de classe. Les activités scolaires ne sont pas pour autant en recul. Notre projet d'école, toujours axé sur la lecture et l'animation de la bibliothèque-centre documentaire se poursuit, les enseignants des 4 classes s'étant engagés dans un défi lecture. Avec Mmes Bertschy et Haag, déjà parties prenantes l'an passé, trois autres parents d'élèves, Mmes Fortin, Fretz et Liesenfeld, seconderont les enseignants dans ce projet. M. Bassand, par ailleurs, partira en classe de neige en Haute-Savoie, avec l'ensemble des élèves du CM1 et du CE2, au mois de mars 1999.

■ UNE HISTOIRE DE TOBOGGANS

La commune de Zimmerbach dispose d'une aire de jeux dans un bel écrin de verdure, à proximité de la Fecht. Inaugurée en mai 1991, elle a été complétée par un espace de jeux pour enfants qu'il a malheureusement

fallu démonter, ne répondant plus aux normes de sécurité. Le coût de la nouvelle installation s'élève à 72 364 francs. Ainsi, après quelques mois de privation, nos jeunes peuvent à présent (re)découvrir l'endroit qui leur est réservé. A l'école aussi, il a fallu déplacer le toboggan pour des raisons de mise en conformité, pour un coût de 22 050 francs. La subvention de la DGE pour ces investissements s'élève à 40 %.

■ LES POMPIERS EN EXERCICE



Samedi, 3 octobre 1998, 10h35. La sirène de Zimmerbach retentit pour un exercice d'évacuation à l'école Charles-Perrault, suivi d'une démonstration au dépôt communal qui a su captiver l'attention de tous les enfants de l'école. Peut-être qu'une future vocation de pompier est née ce jour-là...

■ CES CAVALIERS AU CHAPEAU VERT

A cheval, un grand feutre sur la tête, habillés couleur pré et forêt, deux cavaliers non armés traversent le paysage. Pas de confusion possible, la brigade verte est en mission. Depuis des années déjà, des hommes et des femmes sillonnent le Haut-Rhin, de jour comme de nuit, et protègent notre environnement des agressions de toutes sortes. Leurs silhouettes nous sont devenues familières mais, au fond, comment fonctionnent-ils ?

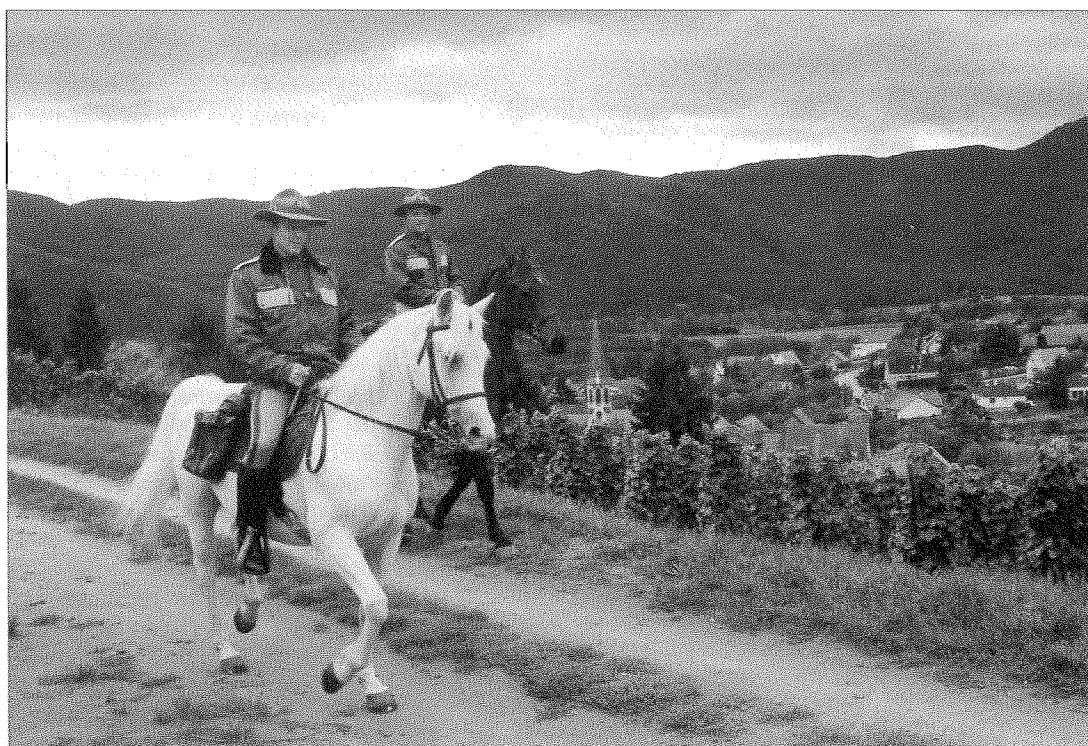
Ces modernes gardes champêtres appartiennent à une structure d'intervention inédite, un syndicat mixte créé de toutes pièces il y a près de dix ans dans notre département et qui fait des envieux. Une cinquantaine de personnes réparties sur dix postes y travaille selon une organisation inspirée de celle de la gendarmerie. Cette jeune institution est encore à inventer tous les jours et un nouveau directeur, monsieur Seigneur, la dirige depuis cette rentrée. Dans notre vallée, monsieur Gérard, responsable très aimable du poste de Munster, a la charge de 16 communes dont notre village. Il organise le programme de son équipe de quatre personnes et décide des actions à entreprendre en tenant compte notamment des demandes qui leur parviennent. Protéger, surveiller, instruire, sensibiliser fait partie de leur charge et non pas seulement verbaliser ce qui n'arrive en réalité qu'en cas d'extrême limite sur requête expresse du maire dont ils dépendent. Leur mission est surtout dissuasive, les infractions constatées sont le plus souvent mineures et tiennent plutôt de l'incivilité. Parfois, ils jouent un rôle de conciliation dans les problèmes de voisinage qui occupent une bonne partie de leur temps : bruit, hauteur des haies, bornage, décharge sauvage, etc. Ils contrôlent aussi la pêche et la chasse.

Recrutés sur concours, à partir d'une formation le plus généralement proche des sciences de la nature, ils sont propriétaires de leurs montures pour lesquelles la Brigade leur reverse une indemnité. Titulaires d'un permis VL et moto, ils circulent aussi en voiture et même à ski ou en motoneige. La pratique du dialecte et de l'allemand est un atout non négligeable pour leurs contacts avec les habitants et les touristes auxquels ils ont souvent affaire. Leur année de travail est rythmée par les demandes saisonnières. La période touristique,

les vendanges ou encore la surveillance des forêts lors des tentations d'acquisition sauvage d'un arbre de Noël à bon marché, en marquent les temps forts.

Leur correspondant dans notre village (jugé très calme au demeurant) est l'adjoint Jean-Jacques Pierrez à qui nous pouvons faire appel quand un problème de leur ressort se pose. C'est lui ou la Mairie qu'il faut contacter pour qu'ils obtiennent leur intervention.

Soumis au froid l'hiver, à la chaleur parfois torride en été, dévoués, ces gardes sont avant tout nos amis et ceux de notre bel environnement qu'un laisser-aller exposerait aux pires dégradations.



LA BRIGADE EN CHIFFRES

Les 13 millions de son budget proviennent de subventions du Conseil général et de la participation des 250 communes adhérentes. Cette participation financière est calculée au prorata de la population, de la superficie et du potentiel fiscal. Ainsi, la commune de Zimmerbach a payé pour 1997 la somme de 5686 francs. Sur cette même année, les procédures et écrits divers établis par les gardes atteignent près de 3000 actes pour le département. Par ailleurs les gardes sont intervenus tant dans le milieu scolaire que dans les communes et la nature. Notons parmi d'autres :

- 38 actions éducatives dans les écoles,
- 667 transports ou interventions concernant les animaux domestiques,
- 229 transports ou interventions concernant les mammifères sauvages (dont 26 blaireaux et 20 fouines),
- 140 interventions enfin ont concerné des oiseaux dont un bernache du Canada.

■ DATES A RETENIR

- 05/12/1998 Le saint Nicolas, invité par l'ASCZ
12 (après-midi) et 13/12/1998
Animation de Noël
16/01/1999 Soirée normande organisée par le
Comité de jumelage
21/03/1999 Fête du troisième âge
24/05/1999 Fête du sport

■ ÉTAT CIVIL (du 01/05/1998 au 31/10/1998)

Ils nous ont quittés :

MULLER Jeanne, le 10/06/1998
OTTMANN Robert, le 01/07/1998
LAMOUCHE René, le 24/09/1998
DEMANGEAT Adèle, le 29/10/1998

Nos vœux aux jeunes mariés :

FOERG Martial et DUMOULIN Sandrine, le 20/06/1998
BASTIANINI Frédéric et GANZER Evelyne,
le 27/06/1998
FRICKERT Pascal et INTROIA Pierrette, le 10/07/1998
NOTTER Eric et DIMEY Marie-Laure, le 12/09/1998
BINDER Dominique et URSPRUNG Christine,
le 12/09/1998

Bonne route aux nouveaux-nés :

OTTMANN Emilie Maria Nathalie, le 29/05/1998
KEMPF Margaux Valérie, le 04/07/1998
HERTZOG Tanguy Jean-Philippe, le 12/07/1998
TRITSCHLER Clémentine Marie, le 03/09/1998

■ LES REGLEMENTS DE LA COMMUNE

Il est demandé aux propriétaires de chiens de faire acte de civisme en les empêchant de salir par leurs déjections les propriétés privées. Plusieurs plaintes ont été déposées en mairie.

Le maire

DIE CONSCRITS KUMME !

Achtung ! In Zimmerbach isch ebs loos
M'r sieht wieder Conscricts uff d'r Schtroos
Alli sin am Fenschter, alli welle's sah
Datsachlig, es isch e Wunder g'schah
In Buewe un Mäidler isch's gelunge
Fer Conscrit schptele un zammekumme
Leider klapp't's nit alle Johr
S'wurd immer weniger, s'isch wöhr
S'isch wie di Miraballe, verklemmi !
Ein Johr git's viel, s'Johr druf hesch kenni !
Drum, sag ich in denne junge Lit
Halte ebs uf die Conscrit-Zit
Renne numme erum, mit'm Fahne vorne dra
Un dass jeder trinkt so viel er kah
E Schwips fuer e Conscrit, isch gar ken Schand
Ersch noch d'r Hochzeit heisst's • s'isch allerhand •
Die • Alti • kenne namlig guet die Sache
Un wotte hit noch garn mitmache
Es derf jeder saje ohne ewertrewe
Im Harz sin alli a wenig Conscrit geblewe
Robi



■ NOS AMIS LES CHIENS, CHATS ET OISEAUX

C'est l'hiver. Protégez votre compagnon du froid avec une litière épaisse de paille, installée dans un endroit bien abrité et couvert. Pour sa nourriture, augmentez de moitié sa ration journalière, en féculents (pâtes, riz, pommes de terre) et en viandes, surtout si l'animal vit dehors. Donnez lui de la graisse (couenne de jambon) en plus de sa nourriture normale et préférez des aliments tièdes. Vérifiez régulièrement que son eau ne soit devenue de la glace ! Enfin rincez lui les pattes pour le protéger du sel répandu sur les routes.

Les oiseaux ont eux aussi besoin d'eau. Donnez leur des graines de tournesol, des flocons d'avoine, des morceaux de pommes, des noix et de la graisse (beurre, boule de graisse). Mais surtout jamais de la mie de pain ou du riz qui risque de gonfler dans leur estomac.

Pour toute information, on peut contacter la SPA de Colmar au 03 89 41 44 20.

■ "PAPA A MAGD MUES HER"

C'est une tradition désormais bien ancrée. Le groupe théâtral de la chorale vous invite à cette pièce en trois actes de André Furling qui vous permettra une joyeuse incursion dans l'ambiance familiale d'une maison campagnarde "bien de chez nous" ! Le franc-parler et la bonne humeur sont au rendez-vous pour six représentations, fin janvier et début février 1999.

■ CORRESPONDANTE PRESSE

Pour toute information que vous souhaitez faire paraître dans les DNA ou L'ALSACE, contactez notre correspondante Brigitte Butterlin ☎ 03 89 71 13 24.

■ "VOTRE" ENTRE NOUS

"Entre Nous", c'est le trait d'union entre les habitants de Zimmerbach. Ses colonnes vous sont ouvertes, alors n'hésitez pas à nous contacter (mairie).

■ COMITE DE REDACTION

Votre bulletin a été préparé par Bernard Arnold, Brigitte Butterlin, Monique Favier, Thierry Liesenfeld, Jean-Claude Maurer, Jean-Jacques Pierrez et Patrick Trost.